

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20240402\_15**  
**Référence Nomenclature n°7.5**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Relations Citoyennes et Attractivité Territoriale**  
**Service en charge : Jeunesse et Sports ; Vie Associative**

**OBJET : Subvention de fonctionnement « Encouragement au Sport »  
moins de 1 000 €, année 2024 – Associations sportives**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1611-4 relatif au droit de contrôle que peut exercer toute collectivité qui attribue une subvention ;

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales et précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques.

Vu la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 et son décret d'application n°2006-887 en date du 17 juillet 2006, impliquant que toute subvention versée sous forme monétaire ou consentie sous la forme d'un prêt, d'une garantie ou d'un avantage en nature à une association de droit français fait l'objet, de la part de la personne morale de droit public l'ayant attribuée, d'une publication sous forme de liste annuelle, accessible au public gratuitement, comprenant le nom et l'adresse statutaire de l'organisme bénéficiaire ainsi que le montant et la nature de l'avantage accordé ;

Vu l'intérêt public local de l'action des associations sportives œuvrant sur le territoire de la Commune de Firminy, qui constituent des acteurs incontournables de l'accès au sport, du lien social et du bien vivre ensemble ; qui contribuent au rayonnement de notre ville par la mise en place de manifestations, de compétitions, mais aussi d'actions éducatives et de citoyenneté ;

Considérant que la Ville de Firminy est sollicitée par les clubs Appelous pour le renouvellement, au titre de l'année 2024, de leur subvention de fonctionnement « Encouragement au sport » annuelle.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement des subventions de fonctionnement « Encouragement au sport » de moins de 1.000,00 €, telles que présentées dans le tableau ci-dessous,
- Dire que les dépenses afférentes seront prélevées au chapitre correspondant du budget de la commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20240402\_15**  
**Référence Nomenclature n°7.5**

| Associations                           | Fonctionnement 2024 |
|----------------------------------------|---------------------|
| ALFG Twirling-bâton                    | 532,00 €            |
| ALFG Cyclotourisme                     | 421,00 €            |
| ALFG Football                          | 690,00 €            |
|                                        |                     |
| ANDM Marche                            | 636,00 €            |
| ANDM Boules                            | 423,00 €            |
| ANDM Pétanque                          | 597,00 €            |
| ANDM Baby gym                          | 570,00 €            |
| ANDM Multi-gym                         | 260,00 €            |
|                                        |                     |
| CLCS Boules                            | 742,00 €            |
| CLCS gym Détente                       | 161,00 €            |
| CLCS Marche                            | 955,00 €            |
| CLCS Cyclotourisme                     | 964.00€             |
|                                        |                     |
| AL Chazeau Randonnée / Marche Nordique | 710,00 €            |
| AL Chazeau Pétanque                    | 804,00 €            |
|                                        |                     |
| A 'Plouf Aqua Pour Tous                | 235,00 €            |
| Amicale Pétanque Firminy Vert          | 898,00 €            |
| Arts Martiaux Soleil Levant            | 366,00 €            |
| AS Faure                               | 371,00 €            |
| AS. Albert Camus                       | 398,00 €            |
| AS. Jacob Holtzer                      | 751,00 €            |
| AS. Les Bruneaux                       | 462,00 €            |
| AS. Waldeck Rousseau                   | 453,00 €            |
| ASA Ondaine                            | 519,00 €            |
| Boule du Centre                        | 652,00 €            |
| Ecurie Licorne                         | 275,00 €            |
| Entente Billard                        | 137,00 €            |

**COMMUNE DE FIRMINY**
  
**Délibération n°DCM\_20240402\_15**
  
**Référence Nomenclature n°7.5**

|                         |          |
|-------------------------|----------|
| Entente Sportive Boules | 870,00 € |
| Gym Volontaire          | 854,00 € |
| Ski Club Ondaine        | 560,00 € |
| Sous l'Eau Club Appelou | 518,00 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

Sauf pour les subventions à l'Audacieuse du Mas,  
 à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,  
 26 Voix Pour,  
 6 Abstentions (Liste Ensemble Pour Firminy)  
 R. CHANUT ne prend pas part au vote,

Sauf pour les subventions à l'Amicale Laïque Chazeau  
 A l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,  
 27 Voix Pour,  
 5 Abstentions (Liste Ensemble Pour Firminy)  
 J. MENDES ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement des subventions de fonctionnement « Encouragement au sport » annuelles 2024 aux associations sportives citées dans le tableau ci-dessus,
- **DIT** que les dépenses afférentes seront prélevées au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

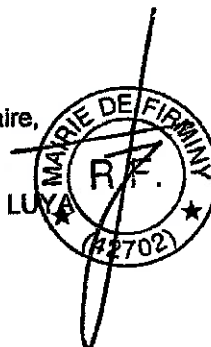
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 02 avril 2024

Le Secrétaire de Séance,


  
 Jean-Claude DUMOND

Le Maire,

Julien LUYA



Certifié exécutoire compte tenu de sa publication  
 en date du 09...04...24...  
 Pour le Maire et par délégation,  
 Le Directeur Général des Services  
 S. BELAÏDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024**

**Subvention de fonctionnement « Encouragement au Sport » moins de  
1 000 €, année 2024 – Associations sportives**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 26 Mars 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 02 Avril 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS :**

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 19 h 01), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 30), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 35), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie (jusqu'à 20 h 30), M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

**POUVOIRS :**

M. CELLE Denis (jusqu'à 19 h 01) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 30) à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 35) à M. LEVET Vincent, M. TABELLION Patrick à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme ROCHE PINEL Arlette à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme FILLOUX Tiffanie (à partir de 20 h 30) à Mme Laëtitia GUILLLOT, Mme PORTAILLER Chantal à M. MADO Patrick.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. DUMOND Jean-Claude

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :** M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée  
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Nombre de conseillers en exercice : | 33      |
| Nombre de membres présents :        | 30      |
| Nombre de pouvoirs :                | 3       |
| Nombre de membres absents :         | 0       |
| Nombre de votants :                 | 33 / 32 |